

DIEU — PATRIE — FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 8— No 19

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

24 mars 1949

AGRONOMIE CANADIENNE-FRANÇAISE (XXXIII) Les 20 ans de "la Terre de Chez-Nous".

La naissance. . . .

Il n'y a pas longtemps — c'est du moins l'opinion de tous ceux qui ont vécu ces vingt années — "Le Devoir" ouvrait ses pages à une publication hebdomadaire nouvelle, qui s'intitulait: "La Terre de Chez-Nous". Elle n'avait pour toute richesse que le courage et l'espoir de ses promoteurs; et, entre autre biens immatériels — elle était sans le sou! — elle avait le cran qu'il fallait pour affronter une opinion publique alors indifférente, et une opinion politique qui l'était beaucoup moins. . .

Peu d'années après, "La Terre de Chez-Nous" devenait un hebdomadaire régulier, à son propre compte. L'aventure effraya d'autant plus ses amis qu'elle a réjoui ses adversaires convaincus d'assister, en peu de mois, à un enterrement solennel et retentissant. Elle a survécu et comment?

"La Terre de Chez-Nous" a grandi comme grandit l'être sain qui se nourrit des fruits de la terre qui vit du grand air, et qui travaille à bonne heure! Elle n'a jamais épaté personne par des succès d'éclat, soit! Mais elle est aujourd'hui libre comme peut l'être le jeune homme de vingt ans qui cultive sa terre, ne doit rien à personne, et jouit d'une santé morale égale à sa santé physique. . .

Croissance.

La personne la plus accomplie au monde n'a jamais pu atteindre sa majorité sans faire d'erreurs et sans attrapper le rhume. "La Terre de Chez-Nous", oeuvre d'humains, a eu ses heures qu'elle ne tiendrait peut-être pas à revivre, et qui lui ont été occasionnées par des articles faits à la hâte, des campagnes préparées plus ou moins vite, etc., etc., bref, il serait miraculeux que les douzaines d'hommes qui se sont succédés, les uns à sa direction, les autres à sa rédaction, n'aient jamais fait autre chose que de tirer droit au milieu de tant de cibles à atteindre, 52 fois par année pendant 20 ans!

Cela dit afin de contenter les plus difficiles, ajoutons que "La Terre de Chez-Nous" occupe dans le journalisme contemporain une situation fort enviable. Ses directeurs et rédacteurs peuvent y écrire tout ce qu'ils croient bon d'y écrire, car le seul maître auquel ils doivent obéissance, c'est le cultivateur du Québec, en fait le seul propriétaire du journal, par le moyen de son union, l'U.C.C. Bien plus, si "La Terre de Chez-Nous" n'avait pas été si sévère dans le choix des annonces, elle serait depuis longtemps — nul doute là-dessus — l'hebdomadaire de loin le plus cossu de la province. . . Mais elle ne serait plus LE PLUS INDEPENDANT! . . .

Adulte en bonne santé.

"La Terre de Chez-Nous" a donc évolué à la façon d'un cultivateur qui fait sa terre, pied par pied, puis l'exploite d'après l'idéal qu'il s'est fait dans sa tête, et dans son coeur. Or, le champ de "La Terre de Chez-Nous", c'est celui, très vaste, de l'apostolat rural.

Chaque semaine, elle pénètre en ses habits modestes, dans 80,000 foyers où elle porte ce que ses directeurs croient être la vérité. Et si d'aventure, à la rédaction, on a le malheur de se tromper — qui est sans péché leur lance la première pierre! — on le fait par faiblesse humaine, mais on ne trompe pas ses 80,000 lecteurs par obéissance à des intérêts pécuniaires. . . C'est toute la différence entre l'honnêteté et la malhonnêteté.

Parmi nos journaux, grands, moyen et petits, nous pouvons compter ceux qui ont la pleine liberté d'écrire ce qu'ils pensent. . . Vous en avez assez des doigts de vos mains.

"La Terre de Chez-Nous" et cet article.

Je vois des lecteurs s'étonner de nous voir insérer un article sur "La Terre de Chez-Nous" dans ces déjà longue série sur l'agronomie au pays de Québec. Ne faudrait-il pas plutôt s'étonner du contraire, c'est-à-dire, qu'on oubliât d'en parler?...

Raisonnons un peu, rien que sur un point d'histoire; et nous verrons. Trois hommes ont participé au lancement du mouvement syndical qui est devenu l'U.C.C. Deux agronomes, un cultivateur.

Ce fut, au début, le scandale créé par cette sorte d'intellectuel agricole, par ce brasseur d'idées et d'énergies que fut Ponton. Celui-ci fut non seulement un fondateur de l'U.C.C., mais le fondateur plus ou moins direct de "La Terre de Chez-Nous"; car cette dernière a recueilli la succession de son propre journal qu'il avait été forcé d'abandonner...

Ce fut ensuite le travail obstiné, agressif, d'un cultivateur convaincu et capable de convaincre, par d'excellents dons oratoires, ses confrères à l'idée de l'union des forces. Tout le monde a deviné qu'il s'agit de Laurent Barré, aujourd'hui, ministre de l'Agriculture.

Enfin, à un tel groupement, il fallait un théoricien, une sorte d'ingénieur en économie rurale. Ce fut le rôle de Firmin Létourneau, professeur, journaliste, et écrivain, habitué à jongler avec ces idées d'association entre groupes professionnels; et de plus, un homme fort renseigné sur les associations similaires existant déjà dans d'autres pays.

Deux agronomes journalistes et économistes; un cultivateur, orateur et lui-même écrivain. "Les idées mènent le monde". Elles mènent l'agriculture aussi.

Etait-ce facile pour un agronome écrivant sur l'agronomie d'oublier "La Terre de Chez-Nous" qui continue plutôt brillamment le travail amorcé il y a un quart de siècle par ces hommes? L'histoire est l'histoire, après tout. Et puis, essayez donc de vous imaginer l'histoire se passant autrement qu'elle s'est produite. . . Ca serait intéressant de voir ça!

"La Terre de Chez-Nous et les agronomes".

Les relations entre les agronomes et "La Terre de Chez-Nous" n'ont pas toujours été cordiales. . . ajouterons d'autres.

On pourrait plutôt répondre qu'avant de discuter si elles ont été cordiales ou non, il faudrait se demander s'il y a eu des relations suivies entre "La Terre de Chez-Nous" et les agronomes, sauf exception naturellement, et sauf ces dernières années. Et comme l'avenir sera fait de demain, et non pas d'hier, voyons donc un peu le présent d'abord, et le lendemain ensuite.

Sur quatre rédacteurs du journal, d'eux sont des agronomes. Une dizaine d'autres sont au service de la Propagande de l'U.C.C. Tous font leur travail de leur mieux, et selon toute apparence dans une ambiance de coopération parfaite.

Et ceci encore!

Il y a quatre ans, le soussigné demandait, au cours d'une conférence assez hardie dans le temps, que les pouvoirs publics accordent un subside de \$100,000 par Ecole Supérieure d'Agriculture pour de l'enseignement Supérieur agricole et les Recherches agricoles, dans le Québec. Trois quotidiens ont demandé le texte de la conférence, puis ont pudiquement oublié d'en dire un mot. . . Seule, "La Terre de Chez-Nous" a donné de la publicité à cette sorte de scandale en faveur de la classe agricole, et rien que pour elle. . . Elle seule avait compris, et pris ses risques. N'est-ce pas assez?

Deux et deux font quatre.

L'arithmétique de l'avenir, en agriculture principalement — on a vu ce qu'elle avait produit contre elle lors de la taxation des coopératives et de la levée de l'embargo sur la margarine — c'est celle du "deux et deux font quatre". On n'ignore pas que nos adversaires n'ont jamais manqué d'encourager che-nous celle qui s'énonce, hélas, ainsi "deux moins deux égalent zéro."

Nos forces agricoles totales ne forment plus guère que 25 p.c. dans la population du Québec. Alors, tout ce qui n'est pas coopération entre les éléments ruraux: agriculteurs, villageois, clergé et professionnels ruraux, agronomes, c'est du tra-

vail perdu, gaspillé, presque criminel.

Je ne vois rien de plus urgent qu'une coopération parfaite entre "La Terre de Chez-Nous" l'U.C.C. et la Corporation des Agronomes; ces échanges mutuels de vue contribueront à mieux situer le problème de demain. Et lorsqu'on s'apercevra que de part et d'autre on met l'agriculture et l'agriculteur au-dessus de toute autre préoccupation d'ordre matériel, on se lancera au travail avec une force décuplée. Ca fera contraste avec la langueur inexplicable qu'on ne peut faire autrement que déplorer aujourd'hui aussi bien chez les uns que chez les autres.

C'est attribuer à "La Terre de Chez-Nous" un travail formidable. Soit. Mais on ne confie des travaux de ce genre qu'aux organisations assez puissantes pour les poursuivre et de les mener à bien.

L.-de-G. FORTIN.

Chronique de l'unité sanitaire.

L'unité sanitaire de Kamouraska-L'Islet offre maintenant les services d'une éducatrice hygiéniste, Mlle Thérèse Mercier, infirmière spécialisée dans l'enseignement de l'hygiène.

Nous faisons appel à tous les chefs de groupe, tous les directeurs ou directrices de mouvements sociaux, enfin, à toute personne se rendant compte que l'éducation en matière d'hygiène demandent une solution et nous les engageons à recourir aux services de notre éducatrice-hygiéniste.

Toutes suggestions seront bien reçues et sérieusement étudiées.

Dr N. ASSELIN, M.H.

L'unité sanitaire est une organisation dont le travail consiste:

- 1—promouvoir la santé,
- 2—Prévenir et contrôler les maladies,
- 3—assurer le bien-être de l'individu et de la société.

N'est-il pas vrai que la santé est un excellent moyen de faire une vie utile, de vivre plus, de vivre mieux.

Il est prouvé que beaucoup de maladies ne peuvent être contrôlées si tous les citoyens ne prennent pas une part active au programme d'hygiène.

Chacun doit prendre conscience de ses responsabilités et apporter toute la collaboration possible aux activités de l'unité sanitaire. Ces activités comprennent tout ce qui se rattache à la santé de l'individu et des groupes.

Vous avez les cliniques de bébés, les cliniques antituberculeuses, la sanitation, l'examen scolaire, etc.

Vous avez vu les infirmières faisant des visites à domicile. Beau temps, mauvais temps, elle répondent aux appels, et, c'est avec plaisir, qu'elles vont aider madame Jean ou madame Paul pour le soin des bébés.

Vous avez vu l'inspecteur sanitaire prendre des échantillons d'eau, de lait, faire l'inspection des viandes, des aliments de toutes sortes, afin que vous puissiez manger sans craindre d'intoxication.

Marc ne fut pas exclus de l'école pour cause de maladie contagieuse cette année. Pourquoi? Parce qu'il était protégé contre la variole, la diphtérie, la coqueluche, la scarlatine, etc., parce qu'il a un bon régime, parce que ses parents ont suivi les conseils du médecin lors de l'examen des écoliers. Par leur coopération, ces parents intelligents ont fait un succès du travail des hygiénistes.

L'éducatrice-hygiéniste se rend aux invitations des divers groupements tels: cercles d'étude, cercles de fermières, cercle Jeanne d'Arc, etc. Elle donne des cours, des conférences et des représentations cinématographiques sur les questions d'hygiène. Elle doit aussi répondre aux invitations des autorités des stations radiophoniques et des journaux locaux lui offrant leur généreuse collaboration.

Le but des hygiénistes de l'unité sanitaire est de vous aider, vous et votre famille, à maintenir et à conserver votre santé.

T. MERCIER, E.H.

Aperçu géologique des environs de Québec

(Complément de la chronique étudiante)

Suite et Fin

De formations diverses et quelques failles ont fait l'objet de notre étude jusqu'ici. Ces failles étaient indépendantes apparemment, et elles nous ont fait voir des affleurements de l'Ordovicien dans les formations Utica, Lorraine, Trenton, Sillery. Nous allons maintenant suivre une série de failles reliées entre elles par ce fait qu'elles sont des failles parallèles et comprises dans un système de failles appelé par les géologues; Faille St-Laurent ou Faille Logan. Ces failles nous feront voir de plus de nombreux affleurements du socle précambrien.

La première que nous verrons est celle qui cause la chute de la rivière St-Charles à Loretteville, près de la propriété des Ursulines. Cette petite chute fort remarquable par son aspect pittoresque, si elle décrit dans la pierre diverse sinuosités capricieuses, n'est pas moins remarquable comme phénomène géologique. Nous pouvons en effet y constater non pas une faille proprement dite, mais une flexure, c'est-à-dire un commencement de faille qui se serait produit dans le précambrien lui-même. La rivière coule sur le granit après avoir traversé des couches de calcaire Trenton. Ces couches, nous pouvons les voir sur ses bords et dans le fond de la cavée. Elles sont courbées, mais il n'y a pas de cassure, ce qui indique un affaissement de peu d'envergure.

Il serait intéressant d'étudier de plus près ce roc précambrien pour constater la différence qu'il y a entre lui et les autres roches que nous avons rencontrées. C'est pourquoi nous nous rendrons près du Jardin zoologique de Charlesbourg, sur la route du Parc des Laurentides où une coupe dans une colline nous fait pénétrer au sein de ce bloc. La coupe où nous nous arrêtons est près du Mont St-Aubert. Elle nous laisse voir des roches ignées de diverses couleurs indiquant des compositions différentes; on peut, par exemple, reconnaître des roches qui contiennent des éléments ferrugineux par leur couleur rouge ou brune; on voit aussi des roches encaissantes et des roches intrusives des roches diaclasses ou fissurées des dykes ou remplissage des fissures avec une masse rocheuse provenant du magma; enfin il y a des granits: roches de grande profondeur formées de mica, de quartz, de feldspaths. Toutes ces roches sont très dures; on n'y rencontre évidemment pas de fossiles ni de strates; on peut voir des couches qui ressemblent à des strates, des courants, mais cela provient de la compénétration des minéraux non d'une stratification.

Mais revenons à nos failles; et suivons une ligne imaginaire qui nous conduirait de la chute de Loretteville à la chute Montmorency. Nous rencontrons en différents endroits où il nous sera possible de voir des affleurements d'autres cassures qui appartiennent toutes à la même série sinon toutes à la même cassure. Ainsi, à Charlesbourg, à l'entrée de la carrière de "L'Union des Carrières et de Pavage" nous voyons une brisure subite dans les bancs de calcaire. Grâce au travail effectué dans cette carrière on voit très bien les couches de calcaire empilées horizontalement, mais tout au bord de la carrière, et c'est même ce qui a déterminé sa limite, on voit une cassure: les bancs sont brisés sur une faible longueur, puis ils ne sont plus horizontaux mais légèrement inclinés et le calcaire fait place aux schistes Utica-Lorraine.

Un petit phénomène curieux mais très significatif nous est aussi donné à cet endroit: la petite chute Montmorency. A quelques pieds audessus de la carrière, un mince filet d'eau descend sur les couches de calcaire puis arrivé à la cassure il fait une petite chute, pour continuer ensuite dans le schiste; il fait en petit ce que la rivière Montmorency a fait: traverser les couches de calcaire pour atteindre le schiste après avoir passé la faille.

Quelques milles plus tard, nous traversons une petite rivière, le ruisseau du Moulin, qui descend en cascade au fond d'un ravin. Si nous descendons dans ce ravin, nous verrons d'abord que notre ruisseau coule sur des couches de calcaire horizontales qu'il dissout et creuse lentement. A un endroit, on peut même remarquer un phénomène identique à celui qui a produit la rivière souterraine de Pont-Rouge: l'eau pénètre sous une couche de calcaire et va sortir une quinzaine de pieds plus loin; il s'est produit une dissolution et l'eau coule entre deux strates comme dans un petit tunnel. Mais ce qui doit surtout attirer notre attention dans ce petit ruisseau, c'est qu'à un moment donné les lits de calcaire disparaissent et l'eau coule sur les schistes d'Utica et de Lorraine. C'est qu'il y a eu là aussi cassure, et elle est très apparente par l'orientation des couches schisteuses que l'on voit dans la coupe effectuée par l'eau: les strates horizontales deviennent tout à coup obliques et le calcaire rencontre les schistes; et le ruisseau lui-même change sa course pour se diriger dans le sens de la faille.

Enfin, dirigeons-nous vers la chute Montmorency, la grandiose chute que de nombreux curieux viennent admirer sans soupçonner probablement tout le trésor de connaissances que le savant peut y recueillir et, peut-être même, sans se demander qu'est-ce qui a bien pu causer pareille chute.

Notons d'abord les choses que nous voyons. En haut de la chute, la rivière a traversé une épaisse couche de calcaire de Trenton en position horizontale, et elle coule maintenant sur le roc précambrien comme nous pouvons le voir au bord même de la chute. Puis en avant de la chute et comme appuyés sur une muraille, des startes obliques de schistes d'Utica et de Lorraine profondément attaqués par l'érosion. Ces schistes sont surmontés de dépôts de la mer Champlain.

Que s'est-il donc passé en cet endroit? Tout simplement une faille — et voici l'histoire de cette chute remarquable: à une époque encore indéterminée, mais postérieure à l'ordovicien où se sont formés le Trenton, l'Utica et le Lorraine, après le retrait des eaux, il s'est produit un affaissement considérable en avant de l'endroit où se trouve la chute, affaissement dû à une cassure dans le socle précambrien et qui a entraîné en même temps une cassure dans les dépôts qui le recouvraient, le Trenton, l'Utica et le Lorraine; et ceux-ci descendirent au niveau du granit tout en prenant une position inclinée. Après cela, vinrent l'érosion et les glaciers qui aplanirent la surface; les glaciers partis, la rivière Montmorency se forma un nouveau lit, et elle le creusa lentement dans les couches de calcaire et de schiste. Ces derniers se creusant plus vite que le premier, il y eut d'abord une petite chute où l'eau tombait des couches de calcaire sur le schiste. Cette chute activant l'érosion en accroissant la rapidité du courant, le lit se creusa de plus en plus vite dans les schistes jusqu'à ce qu'il y fut rendu au niveau de base. Les couches de calcaire n'étaient pas encore complètement traversées cependant et la chute dut être pendant un certain temps plus élevée qu'aujourd'hui. Mais le calcaire aussi fut traversé et alors l'eau atteignit le granit précambrien. C'est le résultat de ce travail que nous voyons. Le creusage se continue encore mais beaucoup plus lentement car la roche est beaucoup plus dure. Cependant il y a déjà quelques pieds de creusés, et dans quelques millions d'années le granit sera entamé sur une longueur d'un mille comme il l'est à la rivière Ste-Anne à Beauré dont la gorge près de la brèche date des époques préglaciaires.

On peut mesurer l'étendue de la faille qui s'est produite là. La chute a une hauteur de 275 pieds. De plus, il est fort probable qu'au pied de la chute il y ait des lits de calcaire qui seraient les lits supérieurs du Trenton sur lesquels reposent les schistes d'Utica. Or, au sommet de la chute, nous avons les lits inférieurs du Trenton, et la distance entre ces couches et les premières est de 300 pieds, épaisseur moyenne du Trenton. Cette épaisseur ajoutée à la hauteur de la chute nous donne un total de 575 pieds qui serait l'ampleur du rejet vertical. Et ceci termine les observations recueillies dans nos cheminements autour du promontoire de Québec.

Nous allons maintenant traverser le fleuve à la recherche d'autres phénomènes pour recueillir d'autres observations. Ce que nous verrons du côté de Lévis diffère beaucoup de ce que nous avons vu à Québec; conséquence: il y a eu quelque chose d'une grande importance entre ces deux blocs rocheux, une faille très considérable, peut-être la faille principale dont les autres que nous avons vues sont dépendantes. Rappelons qu'à Lévis nous sommes sur les contreforts du plateau Apalachien.

Comme caractéristiques générales qui distinguent les deux régions, nous pouvons noter qu'au bord du fleuve nous avons vu des strates horizontales ou verticales, mais toutes régulières; tandis que du côté de Lévis il n'y a plus de régularité; ce sont des plis disposés fort capricieusement: la règle c'est l'irrégularité, ce qui nous dénote que cette région a été bouleversée et triturée alors que de l'autre côté du fleuve, c'était la tranquillité relative; il y eut des soubresauts, mais de tout petits. La cause de cette tranquillité fut probablement la proximité du solide Bouclier canadien sur lequel reposent les formations de Québec, bouclier qui, à la suite de la faille qui sépara Québec de Lévis, arrêta la poussée venant du sud-est et occasionna les plis et les replis de Lévis.

Un endroit remarquable qu'il nous faut voir sur la rive sud, ce sont les chutes de la rivière Chaudière à Charny. Ce nom de Chaudière a une origine géologique et il est étroitement lié aux chutes: les nombreuses et immenses marmites de géant que l'eau a creusées dans le schiste et qui ressemblent à des chaudières ont fait donner ce nom à la chute d'abord, et la rivière ensuite.

Remarquons le caractère particulier de la chute et comparons-la à la chute Montmorency. Les couches de schistes que nous voyons n'ont pas la même orientation par rapport à la direction de l'eau que celles qui font face à la chute Montmorency. A Montmorency, les couches d'Utica et de Lorraine sont comme appuyées au précambrien, et leur prolongement coïncide avec la direction

du courant d'eau; tandis qu'à Charny les couches de schistes plongent dans la direction opposée à l'écoulement de l'eau. La chute Montmorency est causée par une cassure; elle se produit au point de rencontre de deux formations d'inégale dureté et de natures différentes. Tandis que la chute de la Chaudière se produit au sein de la même formation; elle est due non pas à une cassure, mais à des éléments divers du Sillery, l'eau ayant rencontré tout à coup des couches plus dures a été arrêtée dans son travail d'érosion à cet endroit, alors qu'elle continua de gruger les autres couches plus bas. En l'occurrence, elle a rencontré une couche assez épaisse de grès qui a résisté à l'érosion tandis que le schiste des couches inférieures a été travaillé de multiples façons selon sa plus ou moins grande dureté.

Considérons un peu ces couches. Notons leur orientation; elles sont presque verticales et dirigées vers le nord-ouest, ce qui signifie que la poussée qui les a pliées venait du sud-est. Elles sont constituées de schistes rouge et vert et de grès, dépôts propres à la formation de Sillery. Leur étendue est considérable, ce qui ne doit pas nous surprendre, car la formation Sillery est très épaisse; elle a plus de mille pieds et elle appartient dans sa partie inférieure au cambrien, tandis que sa partie supérieure est de l'ordovicien. Cette formation comporte aussi des grès remarquables dont nous avons pu voir des exemples près du Pont de Québec sur les deux rives du fleuve; on les exploite à de nombreux endroits, notamment dans une carrière à Saint-David.

Pour nous rendre à Lévis, nous longerons la rive du fleuve. Nous remarquerons en divers endroits des points caractéristiques de la formation Sillery. A la rivière Etchemin, il y a une chute de même nature que celle de Charny, mais plus petite. A noter aussi plusieurs enfoncements dans la falaise, des baies qui sont dues à des couches de grès, roches plus résistantes. Un peu avant d'arriver à Lévis, près de la petite église Ste-Jeanne d'Arc, nous voyons une fois encore ce phénomène que nous avons déjà observé tant de fois: une faille qui amène au même niveau deux formations diverses, et cette fois sous voyons une formation nouvelle, la formation Lévis. Elle est certainement plus jeune que le Sillery qu'elle voisine car on trouve dans ses conglomérats des cailloux de cette dernière, cailloux provenant selon toute vraisemblance d'un rivage Sillery et entraînés dans les couches en formation du Lévis.

La formation Lévis est faite d'un schiste de couleur chamois à forte proportion calcaire. Ce schiste est très riche en fossiles. C'est aussi une formation très brisée; on retrace difficilement les strates et on y voit de nombreux plis et replis, des anticlinaux repliés sur eux-mêmes des synclinaux. Nous trouvons un exemple remarquable de tout cela dans la coupe de la côte du Passage. Les travaux ont mis à nu de nombreux plis qui nous font voir à quel point cette formation Lévis a été malmenée.

Et voilà. Nos petits voyages nous ont permis d'effleurer quelques-uns des points intéressants que le géologue peut étudier aux environs de Québec. Il y en a une foule d'autres et on en découvre tous les jours. Ce petit aperçu fort succinct peut cependant nous permettre d'affirmer que c'est avec raison que l'on a dit de Québec que c'était le rendez-vous des géologues; notre "vieux Québec" est beaucoup plus vieux qu'on ne le pense: il peut conduire le touriste aux débuts de la Nouvelle-France, mais il amène le savant aux origines de l'histoire géologique de la terre.

Il convient pour finir de dire un chaleureux merci aux dévoués professeurs qui nous ont ouvert ce trésor de connaissances.

Pour la deuxième année d'agronomie,
Rosaire BELANGER, ptre étudiant,
11e Agronomie
Faculté d'Agriculture
Ste-Anne-de-la-Pocatière.

L'esprit est tout le contraire de l'argent: moins on en a plus on est satisfait. — Paul Masson.

Il est des larmes qu'on ne voudrait pas reverser, mais qu'on ne voudrait pas n'avoir pas versées. — A. BARRATIN

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE

ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE

Etc. - Etc.

Rue Peiré

Téléphone: 83

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE



Le Pacte de l'Atlantique. la paix de demain.

Le Canada, les Etats-Unis et un groupe de pays de l'Europe occidentale viennent de signer un pacte défensif "Le Pacte de l'Atlantique".

"Si de tels engagements collectifs avaient existé en 1914 et en 1939, ils auraient épargné au monde deux guerres inutiles," disent les uns.

C'est un fait que Guillaume II et Hitler compaient beaucoup sur la neutralité américaine fondée sur la doctrine Monroe, et sur une législation admirablement bien faite pour empêcher les Américains, advenant toute guerre européenne. D'où l'intervention tardive des Etats-Unis, dans la première guerre, et tous les retards apportés à secourir les Alliés dans la dernière guerre, rien que par cette politique de neutralité destinée surtout à les embarrasser. Et puis, qui ne se souvient pas de la rebuffade américaine du Traité de Versailles qu'avait présidé leur chef, feu Woodrow Wilson, armé ses 14 points! . . .

Les fauteurs de guerre de demain savent, dorénavant qu'ils auront contre eux cette puissance formidable, humaine et industrielle auparavant liée par une législation savamment réussie de neutralité. Et ils en sont avertis dans les termes les moins équivoques, même en dehors du pacte. Or, le "pont aérien" par lequel, depuis près d'un an, l'aviation américaine ravitaille la ville de Berlin ne laisse aucun doute sur les possibilités militaires des Etats-Unis.

Le milliard de dollars que ce même pays accorde à ses alliés du pacte pour leur réarmement n'est pas sans signification non plus pour les exaltés qui voudront s'en prendre à un tel bloc.

C'est toujours plus rassurant que des usines militaires démolies, pas la moindre armée, et des lois de neutralité.

L. G. F.

Le pacte de l'Atlantique, garantie d'une guerre prochaine.

Suivant d'autres, y compris la Russie ce même pacte, c'est la guerre à brève échéance.

Peut-être.

Mais il faut bien songer qu'actuellement, si on connaît bien ce qui se passe du côté des signataires du pacte, on ignore tout ce qui se passe de l'autre côté du rideau de fer, et qu'on n'y fabrique pas que des jouets pour enfants dans les manufactures ou usines secrètes. . . .

La guerre froide de conquêtes que poursuit la Russie communiste n'est pas non plus affaire à négliger. Or, pendant que la Russie avale un par un les satellites, établit sa puissance politique sur des centaines de millions d'esclaves des pays communistes, elle crie à la guerre à la haine que lui voue le capitalisme, et crie sa soif de la paix. . . .

Autre question: pouvons-nous admettre que tous ces pays subjugués par le communisme le restent à moins de montrer une puissance militaire au moins égale à celle de l'opresseur, même supérieure?

Il peut se produire une guerre, le Pacte de l'Atlantique existant; soit.

Et s'il y avait la guerre, et pas de pacte de l'Atlantique?

L. G. F.

Réformes à l'impôt sur le revenu.

Depuis mardi soir, des contribuables canadiens, au nombre de 750,000 ne paieront plus d'impôt; et beaucoup d'autres, chefs de famille ou de petites entreprises, voient leur sort très amélioré.

L'exemption de base sur le revenu personnel est portée à \$1,000 pour le célibataire, et à \$2,000 pour les gens mariés; on est revenu au chiffre de \$400. par dépendant, ou enfant au-dessus de 16 ans. Quant aux autres enfants, on maintient la coutume absurde de forcer leurs parents à réclamer l'allocation familiale, puis de la leur faire rembourser, en n'attribuant que \$150. de dégrèvement par enfant.

Malgré bien des imperfections, ce redressement est visiblement dirigé vers les gagne-petits, les salariés et les chefs d'entreprise de petits moyens. Ça repose vraiment de la férocité des taxes des années 1943, 1944 et 1945, pour ne parler que de ces années de grande terreur fiscale.

Une annonce parue dès hier dans un journal, —et donc imprimée avant que M. Abott prononce son discours sur le budget—, attribuait à M. Drew les mérites de ce dégrèvement accordé par le gouvernement St-Laurent. Plusieurs annonces de ce genre ont déjà paru. Nous en profitons pour emboîter le pas à ces annonces désintéressées et remercier M. Drew de gouverner si bien le pays, par l'entremise de M. St-Laurent et de ses ministres. Nous étions sous l'impression que ces derniers y étaient pour quelque chose. . . .

Quand on est loin de la capitale, c'est si facile de se tromper.

L. G. F.

Chronique étudiante.

Dimanche, le 13.

Quel contraste d'avec le dernier "week-end", où tout était beau, du moins apparemment. Aujourd'hui, par ce ciel gris et sombre, plus d'un ont osé porter des verres fumés. La raison? Elle est simple si nous procédons par étape. Vous savez, dans toute catégorie de gens, il y a les uns et. . . les autres.

Les uns, dans le cas, c'est le groupe de ceux qui se laissent influencer par les règles austères du jeûne et de l'abstinence; et comme pour exalter les "troubles" qui les tracassent, ont voulu pousser au paroxysme l'acuité de leur pessimisme en portant des verres "de soleil" . . . Ça paraît paradoxal. . . mais c'est ça.

Les autres c'est le lot, moins nombreux cependant, de ceux qui voulaient étrenner leurs nouvelles (et peut-être leurs premières) lunettes fumées qu'ils avaient achetées, un soir, tout juste hélas avant les tempêtes de la fin de semaine. On a crié au snobisme le fait d'avoir payé si cher pour de telles lunettes. Oh! . . . mais ils sont polarisés, ces verres. . . Après de vaines discussions (où le cliquetis des couteaux, des fourchettes et des mouchoirs ajoutait une note gaie à la scène, quand c'était Paquin qui parlait), on décida de tenter l'expérience des verres polarisants. Mais malheureusement, ça ne polarisait pas fort. . . Au fait, qu'est-ce qu'un verre polarisant? Voyons! c'est un verre qui ne laisse passer les rayons que dans un seul sens. . . Et sur cette définition, on en conclut qu'il valait mieux pour certains étudiants de ne pas porter de ces "machins" lorsqu'ils arpentent les rues du village pour des raisons qu'il est assez facile de deviner. . .

Lundi, le 14.

Le courrier des étudiants aujourd'hui, on le comprend, est beaucoup moins volumineux que celui d'à pareille date, il y a un mois. Et comme pour obéir à la grande loi de l'équilibre, il devait en être ainsi pour les "concurrentes" de l'extérieur. Inutile de rappeler ici les incidents plus ou moins romanesques qu'a occasionnés la Saint-Valentin; il n'en reste pas moins que le souvenir est doux pour les uns et cuisant pour les autres. Que voulez-vous, on ne peut pas toujours choisir le "bon rideau" . . .

Mardi, le 15.

C'est la journée des économistes en herbe. . . De fait, les élèves de 1ère et 2e agronomie-pêche ont attendu ce matin deux jeunes confrères commenteur plus ou moins les rapports d'un couple de présidents de banque.

Le premier à monter la tribune nous surprit par son discours en anglais. Pour un temps on se serait cru au MacDonald. . . Il ne nous revient pas de discuter l'impeccabilité de la prononciation chez l'orateur; tout au plus, on peut sous-entendre que c'est un moyen habile d'exprimer ce que l'on ne comprend peut-être pas. . .

Pour être vrai, l'autre ne monta pas sur la tribune. . . Il préféra rester au même niveau que nous faisant foi ou plutôt croyant faire foi de

sa stature burlesque et de ses gestes de musulman en prières pour subjuguier son auditoire. . . Armé d'une documentation hétéroclite, paré d'un veston bleu-marine et d'une chemise jadis blanche, notre homme discourait sur de choses et autres à la façon d'une abeille butinant de fleur en fleur. Contrairement à la règle établie il fallait le voir poser des questions. . . Une chance qu'il "jouait au professeur" car, comme élèves, nous étions prêts à défendre le plus cher de nos droits: celui de questionner. Sa péroraison, quoique entrecoupée de temps à autre par un "dérhumement" discret, fut admirable et, de matière à faire oublier les lacunes du discours lui-même.

Félicitations et remerciements aux orateurs qui ont fait preuve d'un bel esprit "sportif" et qui nous ont peut-être épargné la lecture de quelques pages du mystérieux Logan. . .

Mercredi, le 16.

Explosion! . . . tel fut le résultat d'une expérience de laboratoire peu surveillée où l'exigüité d'une trappe de sûreté semble en avoir été la cause principale. Cette expérience constituera un autre point de repère dans le souvenir de notre vie étudiante: du moins pour le grand blessé de l'après-midi, en l'occurrence, un monsieur rougeaud et plein de vie, que la perte de sang, due aux débris de verre ne paraît pas avoir affecté. Au fait, notre aimable confrère, le visage strié S S'E conserve toujours son irrésistible sourire. . .

Les gars des troisième et quatrième années agronomiques commencent à suivre une série de cours sur les plantes industrielles. On ne doute pas de la valeur de ces cours que donne M. Rosario Pelletier, régisseur de la ferme expérimentale-fédérale. A l'ordre du jour: le lin; et comme complément, un film sur le sujet traité et sur la betterave à sucre.

Soulignons en passant que l'intéressant cours a eu pour effet, (nous dit-on), de pousser la galanterie de l'un de nos finissants à offrir une cigarette à son professeur. C'est joli et poli, mais cette spontanéité de l'offre est-elle intéressée? Quel qu'en soit le motif, nous pouvons ajouter que notre individu est un type gêné nerveux, et que c'est peut-être un procédé diplomatique de demander un cours sur cette plante industrielle bien connue: le tabac. . .

Jeudi, le 17.

Il serait faux de prétendre que la vie des étudiants à l'école se déroule sans heurts et sans problèmes.

Pour les uns, tel problème, par exemple, demande, exige (selon certains) une solution dans un avenir rapproché. A preuve, ce groupe de finissants qui sonde le terrain dans la douce perspective de "fonder un foyer" . . . Par imagination, nous entrevoyons déjà le "building".

Pour les autres, c'est le carême qui les "magané" . . . Ils ne savent plus qu'inventer pour faire pénitence. . . à bon marché.

Et dire que le plus stoïque d'entre eux va même jusqu'à demander des cours supplémentaires. . . Quel affront au corps professoral!

Vendredi, le 18.

Contrairement à pareille date l'année dernière, le corridor du deuxième étage n'est pas obstrué par la présence fortuite d'un. . . . Le précédent créé dans le temps ne se renouvella pas, et les "fantômes" d'alors sont restés bien tranquilles. Oh! c'est tellement embêtant des fantômes, surtout ceux de l'école avec leur accoutrement standard. . . Allez donc les identifier! c'est encore plus difficile que les MAUVAISES graines. . .

L'événement, on est en mesure de se le rappeler, nous emmena à la signature d'un pacte de non-agression. "Coupable et non-coupable" signifiait alors la même chose. . . et conséquemment d'ajouter les plus malins, la liste noire est devenue. . . noire de noms. Il y en a toujours pour exagérer!

Samedi, le 19.

C'est la journée des sports. L'emploi du terme est juste puisque déjà dans l'avant-midi, on projette des plans pour l'après-midi. . .

C'est ainsi que de nombreux skieurs ont quitté l'école dès le début de la matinée. Il paraît que l'excursion fut très intéressante. A cause de qui ou à cause de quoi? . .

Dans la soirée, notre équipe de hockey, accompagnée de ses plus fervents supporteurs, notamment la "Buse" et le "Pouilleux", était l'hôte du club de Saint-Pascal. Par diplomatie, nos joueurs perdirent au score de 7 à 4. Félicitations au club local pour sa belle victoire. Et nous croyons le moment opportun de le louer encore une fois pour son bel esprit sportif et sa bienveillante hospitalité envers notre équipe.

René RAYMOND.

Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY

(Suite)

L'aveu et dénombrement de 1723 ne fait que confirmer ce que nous avons dit de la carte de Catalogne, au sujet des terres des Lizot, père et fils. Il mentionne, en effet: QU'AU DESSUS de François Beauvieu (qui avait alors remplacé Langlois) est Noël Lizot qui possède 6 arpents de front sur lade profondeur (de 42 arpents) chargés des memes cens et rentes (que les autres censitaires), lequel a maison, grange et Etable et 24 arpents de terre Labourable; et QU'AU DESSUS (de lui) sont les héritiers de Guillaume Lizot.

Le 15 octobre 1739 (gr. Janneau, insinuation à Québec, vol. VII, p. 434), Noël Lizot et Marie-Catherine Meneux-Châteauneuf, sa femme, faisaient donation à Bernard Lizot (1716-86), leur fils, de 2 arpents de terre de front, sur 42 de profondeur, bornés au nord-est à Joseph (1710-50), et au sud-ouest à la terre des donateurs, dans laquelle le dit donataire ne devait pas partager avec leurs autres héritiers. Bernard Lizot épousa Geneviève Dupéré fille de Michel et de Marie-Anne Nadeau, à la Rivière-Ouelle, le 11 janvier 1741 (Contrat de mariage, la veille, gr. Janneau).

Noël Lizot son père était décédé onze mois plus tôt. A cette époque il possédait plus de 7 arpents de terre de front au Cap-Martin. La partie de la seigneurie de la Pocatière, ainsi nommée, depuis 1715 ou plus tôt, s'étendait depuis la terre de Sébastien Bonin jusqu'à celle de Guillaume Lizot inclusivement (soit sur les terres Nos 26 à 29). "Le Cap-Martin, nous écrit M. Albert Alarie, de Sainte-Anne, n'est pas seulement une pointe bien localisée, mais un cran de rocher, commençant à l'ouest de la limite nord-est du lot cadastral actuel No 377 et se prolongeant sur les lots Nos 375, 371, 361, et sur quelques arpents encore. Le gros de ce cap serait situé sur les lots 375 et 371. C'est du moins l'interprétation des résidents des lieux. On observe aussi un léger avancement des terres dans la mer aux lots Nos 375 et 377".

A sa mort, la terre de Noël Lizot s'étendait donc pour près de moitié sur l'ancienne terre de son père. En effet, le 12 mai 1741 après-midi (46), à la requisition de Catherine Meneu (1682-1751), veuve de Noël Lizot, Joseph Lizot (1685-1768), habitant de la seigneurie des Aulnaies, son beau-frère, procédait au partage, entre la dite veuve et cinq enfants, de cette terre de 5 arpents (1 perche et 2 pieds) de front restant, Bernard Lizot (1716-86) étant déjà en possession de 2 arpents de front, par la donation de ses père et mère à lui faite, en 1739. Voici comment fut répartie, du nord-est au sud-ouest, entre les six héritiers, la terre de feu Noël Lizot, incluant les 2 arpents de son fils Bernard:

Terre No 27 — Jos. Bouchard (1710-50) Arpents Perches P.

Terre No 28 de Noël Lizot			
Bernard Lizot (1716-86),	2	0	0
Pierre Denis-dit-Quimper (1700-46)			
et Madeleine Lizot, sa femme;	5	0	
part acquise par Bernard Lizot			
Pierre Boucher et Catherine Lizot,			
sa femme; part aussi acquise	5	0	
par Bernard Lizot, le 25 avril 1740 (gr. Janneau).			
Madeleine Lizot âgée de 24 ans,	5	0	
Joseph Boucher et Reine Lizot,	5	0	

Terre No 29 ancienne terre de Guillaume Lizot

Pierre Chouinard et Geneviève Lizot,	5	0	
la veuve de Noël Lizot,	1	1	16
Joseph Bouchard (1710-50),			
la veuve de Noël Lizot	1	3	12
	7	1	2

Aussi la veuve de Noël Lizot obtenait un peu plus de la moitié de la terre, soit 2 arpents 6 perches de front, divisés en deux tranches, situées de chaque côté d'une part de terre appartenant à Joseph Bouchard, tandis que ses cinq enfants avaient chacun 5 perches de front, dont deux parts étaient déjà acquises par Bernard Lizot. Celui-ci possédait donc dès lors une terre de 3 arpents de front, sur 42 de profondeur. Baptisé à Sainte-Anne, le 1er janvier 1716, Bernard Lizot avait alors 25 ans.

Nous complétons ci-après l'acte de notoriété, dressé par le notaire Louis-Joseph Bérubé, de Sainte-Anne, le 3 mai 1908, "dans le but d'établir que la famille de M. Onésime "alias Elisée Lizotte, cultivateur, de Sainte-Anne, accuse "depuis au delà de deux cents ans, la terre portant le No "cadastral 371 du premier rang de Sainte-Anne, de 1½ arpent de largeur — moitié nord-est de la terre de Bernard "Lizot (1716-86) — sur 12 arpent de profondeur, bornée "au nord-ouest au fleuve Saint-Laurent au sud-est au chemin royal, du côté du nord-est à Joseph Pelletier; représentant Etienne Lemieux, et au Dr N.-Alphonse Sirois, représentant Bruno Lizotte (1825-94); et d'autre côté, au sud-ouest, au dit Onésime-Elisée Lizotte, comme représentant "feu Charles Roy Ecuier".

"1° Que Noël Antoine Lizot (baptisé à Sainte-Anne, le 23 juillet 1756), habitant de Sainte-Anne, fils de Bernard Lizot et de Geneviève Dupéré, épousa, à Sainte-Anne, le 20 juillet 1772, Marie-Charlotte Miville (baptisée à Sainte-Anne, le 22 novembre 1746), fille de Pierre Miville et d'Anne Roy, "veuve en premières noces d'Etienne Grondin, et en deuxièmes, de P.-René Sirois, est devenu propriétaire de la terre "décrite avec plus grande étendue en qualité d'héritier de "son père (Bernard Lizot), inhumé à Sainte-Anne, le 9 "octobre 1786 — sa mère ayant été inhumée le lendemain, "au même endroit tel que constaté par le titre nouvel, "donné par Lanclin Smith Ecuier, alors seigneur de la Pocatière, au dit Noël-Antoine Lizot (1756-1823), le 21 décembre 1797 (gr. Louis Cazes)". Noël-Antoine Lizotte fut inhumé à Sainte-Anne, le 11 octobre 1823. Son épouse était

décédée à 61 ans, et avait été inhumée au même endroit, le 19 octobre 1807.

"2° Que Noël Lizot, habitant du lieu, fils du dit Noël-Antoine Lizot (1756-1823), est devenu propriétaire de la "terre décrite, avec plus grande étendue, par donation de son "père, insérée dans son contrat de mariage, avec Dlle François Bélangier, le 18 février 1794 (gr. Louis Cazes).

"3° Qu'Antoine Lizotte, (qui épousa Agnès Ouellet, en 1850), fils du précédent, est devenu propriétaire de la terre en question par donation de son père en sa faveur, le 11 mai 1850 (gr. Remi Puize).

4° Que le comparant, Onésime-Elisée Lizotte (qui épousa Virginie Grondin, en 1885), fils du précédent, est devenu propriétaire de cette terre, suivant acte de donation que lui ont consenti Antoine Lizotte, cultivateur, et dame Agnès Ouellet, son épouse, ses père et mère, le 5 janvier 1885 (gr. Louis-Joseph Bérubé).

Cette terre (No 371 du cadastre) appartient maintenant à M. Jules Lizotte (époux de Emilia Blanchet), fils du précédent (46).

Voici la désignation de la terre en question, avec plus grande étendue, dans l'acte de donation de Noël Lizotte et de Marie-Louise Caron, son épouse, à leur fils Antoine, le 11 mai 1850 (gr. Rémi Puize): "Une terre de 1½ arpent de front, sur 26 arpents de profondeur, bornée par le nord-ouest au fleuve, par le sud-est au bout de la profondeur, arc-boutant à la montagne de rencontre; par le nord-est partie à Jean-Baptiste Ouellet, partie à Fabien Lizot (1785-1866) et partie à Pierre Lizotte; et par le sud-ouest partie à François Roy et partie à Pierre Chouinard, avec maison et autres bâtisses".

L'autre descendant de Noël Lizot (1677-1740), qui, en 1934, possédait partie de la moitié de la terre de Bernard Lizot (1716-86) — fils de Noël — était François Lizotte (époux de Mary Levesque). Sa terre lui était venue de son arrière grand-père, Noël-Antoine, époux de Charlotte Miville; puis de son grand-père, Pierre Lizotte, époux de Emerance Soussis; et enfin de son père, François Lizotte, époux de Marcelline Pelletier.

Fabien Lizot, baptisé à Sainte-Anne, le 21 août 1785, fils de Noël Lizot et de Françoise Bélangier, épousa en premières noces, à Saint-Roch-des-Aulnaies, Félicité Ouellet, née vers 1791, fille de Charles Ouellet et de Marie Aucouturier, qui décéda à l'âge de 18 ans, et fut inhumée, le 2 janvier 1809. En second mariage, Fabien Lizot épousa Julie Ouellet, à Kamouraska. Agé de 81 ans, il se noya au Cap-Martin, le 2 août 1866. Son épouse décéda aussi à l'âge de 81 ans, et fut inhumée à Sainte-Anne le 25 février 1871.

Bruno Lizotte, baptisé le 13 octobre 1825, issu de ce second mariage, épousa le 5 septembre 1854, Flavie Levesque, fille de Joseph Levesque et de Perpétue Blanchette, veuve de Jean-Baptiste Caron. Il décéda à 70 ans, et fut inhumé le 24 avril 1894. Sa femme lui survécut quatre ans et fut inhumée le 11 février 1898.

Leur fils François-Alphonse baptisé le 21 novembre 1857, épousa, le 9 janvier 1883, Edith Jalbert, âgée de 18 ans, du village des Aulnaies.

(46) Obligeance de M. Albert Alarie, Ph. D., de Sainte-Anne. (à suivre)



IL FAUT RENOUVELER LES LIVRETS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

EMPLOYEURS!—Veuillez envoyer immédiatement tous vos livrets d'assurance au Bureau national de placement avec lequel vous traitez, sauf si vous avez déjà pris des dispositions concernant leur renouvellement.

Vous devez les échanger contre de nouveaux livrets avant le 31 mars. Ces nouveaux livrets portent des cases pour les contributions de mars, de sorte que vous pouvez remplacer les livrets périmés avant la fin du mois.

Le renouvellement des livrets est important pour vous, pour vos employés et pour la Commission. Prière de faire diligence!

AU TRAVAILLEUR ASSURÉ!—Avez-vous un livret d'assurance en votre possession? Si oui, veuillez l'apporter ou l'envoyer au Bureau national de placement le plus rapproché afin de le renouveler avant le 31 mars. Si vous l'envoyez par la poste, n'oubliez pas de donner votre adresse actuelle de façon que votre nouveau livret vous parvienne le plus tôt possible.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

C. A. L. MURCHISON J. G. BISSON R. J. TALLON
Commissaire Commissaire en chef Commissaire

C.A.C.

La vertu principe d'un chef.

La vertu d'un chef, et peut-être la plus rare, c'est l'humilité. Si nos chefs n'en sont pas profondément convaincus, s'ils ne savent pas accepter les leçons inévitables, qui leur viennent des hommes et des choses, s'ils persistent dans leurs opinions au point de ne vouloir écouter personne, ils seront très vite épuisés et débordés.

A coup sûr, ils trouveront immédiatement une cour d'admirateurs et il leur semblera qu'ils sont soutenus par leurs subordonnés, sinon tous, du moins par ceux qui sont intelligents, compréhensifs... qu'ils prennent garde. Les plus serviles adorateurs se retourneront contre eux à la première occasion quand il leur apparaîtra que leur intérêt est de flatter un autre.

Et en attendant, ils abuseront très vite du maître qu'ils affectent de servir pour se servir eux-mêmes d'abord.

Trop de gens confondent volonté et entêtement, caractère et mauvais caractère.

C'est, au contraire, faire preuve d'une grande force d'âme que d'accepter une remarque, d'écouter une observation, d'y réfléchir en se dépouillant de ses propres idées et d'y plier sa volonté.

L'Homme qui reconnaît loyalement qu'il s'est trompé, ou plus simplement qu'il ne sait pas tout, se grandit singulièrement.

Le bon citoyen

"Un pays doit avoir des organisations particulières qui poursuivent des buts divers. Les uns développent le corps: associations sportives; d'autres développent l'esprit: sociétés littéraires, musicales; d'autres fournissent des divertissements honnêtes: clubs sociaux; d'autres avivent l'esprit de religion: associations pieuses, confréries, congrégations; d'autres poursuivent un but charitable: société d'aide à l'enfance, aux malades, aux pauvres; d'autres ont un but économique: caisse populaire, coopératives, compagnies d'assurance mutuelle.

Le bon citoyen devra s'intéresser à au moins quelques-unes de ces organisations afin d'y faire prévaloir son prestige et sa bonne influence. Ces activités ne sont peut-être pas nécessaires au citoyen lui-même: il aura du pain sur la table sans cela. Mais la nation entière profite par ces divers groupements qui précisent les désirs, la mentalité d'un pays.

Le bon citoyen a beaucoup de belles choses à faire, dans le domaine religieux comme dans le domaine national, dans le domaine économique comme dans le domaine scolaire... L'homme qui pense ainsi et qui agit conformément fait montre d'un coeur noble et d'un sens profond des valeurs. Son exemple aidera à la formation d'autres bons citoyens, et la patrie sera plus belle par la contribution personnelle de chacun".

(E. Daigle, "Evangeline".)

Société Historique de Kamouraska.

Titre de Concession du Fief de St-Denis

Louis de Buade Comte de Frontenac Conseiller du Roy en ses Conseils, Gouverneur et Lieutenant Général pour Sa Majesté en Canada, Acadie, Isle de Terre-Neuve et autres pays de la France Septentrionale—A tous ceux qui ces présentes lettres verront—“SALUT”.

Scavoir faisons que sur la Requête à nous présentée par le Sieur Nicolas Juchereau de St-Denis à ce qu'il nous plust vouloir, pour et au nom de Joseph Juchereau son fils, accorder en titre de fief, Seigneurie haute, moyenne et basse justice les terres qui sont le long du fleuve St-Laurent du costé du sud entre celles des Sieurs De la Durantaye et de la Bouteillerie. contenant une lieue de front ou environ avec quatre lieues de profondeur. Nous en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté conjointement avec Monsieur du Chesneau Conseiller du Roy en ses Conseils et Intendant de la Justice, Police et Finances de ce pays, Avons au dit Sieur de St-Denis pour et au nom du dit Joseph Duchesneau son fils donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons par ces présentes les dites terres qui sont du costé du sud, entre celles du Sieur de la Durantaye et du Sieur de Bouteillerie le long du fleuve St-Laurent, contenant une lieue de front ou environ avec quatre lieues dans la profondeur de la dite lieue, pour en jouir par luy ses hoirs et ayant cause, à l'avenir en titre de fief, Seigneurie, haute, moyenne et basse justice à la charge de la Foye et hommage que luy ses dits hoirs et ayants cause seront tenus de porter au Chateau St-Louis de Québec, duquel il relevera avec droits et redevances accoutumés et au désir de la Coutume de la Prévosté et Vicomté de Paris qui sera suivie pour cet égard par provision et en attendant qu'il en soit autrement ordonné par Sa Majesté et que les appellations du Juge qui pourra être établi au dit lieu ressortiront pardevant le Lieutenant Général de la Prévosté Royal de Québec, comme aussy qu'il tiendra et fera tenir feu et lieu par ses tenanciers sur les Concessions qu'il leur accordera et à faute de ce faire qu'il rentrera de plein droit en possession de la dite terre et conservera le dit Sieur de St-Denis pour son dit fils ou fera conserver pour les ses tenanciers les bois de chesnes qui se trouveront propres pour la construction des vaisseaux dans l'estendue des dites terres et qu'il donnera incessamment avis au Roy ou à nous des mines, minières ou minéraux sy aucuns s'y trouvent et y laissera ou fera laisser tous chemins et passages nécessaires, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un as, en témoin de quoy Nous avons signé ces présentes à ycelles fait opposer le sceau de nos armes et contresigner par l'un de nos secrétaires.

Donné à Québec le 12ème jour de May mil six cent soixante dix-neuf

(signé) Frontenac

Et plus bas par Monseigneur: “Le Chasseur”

Titre donnant le droit de Pesche, Chasse et Traite au Sieur Juchereau pour le fief de St-Denis

Louis de Buade comte de Frontenac Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy en toute France Septentrionale.—

Le Sieur Juchereau de St-Denis nous ayant fait remarqué que dans le contract de concession que nous luy avons accordé le 12è jour de May 1679, des terres qui sont le long du fleuve St-Laurent du costé sud entre celles des Sieurs de la Durantaye et de la Bouteillerie on avoit omis d'y incerner à l'ordinaire le droit de pesche, chasse et traite avec les Sauvages. nous déclarons par ces présentes que notre intention sur l'étendue de la dite terre, comme ont tous les autres seigneurs à qui nous avons accordé en ce pays des terres en titre de Seigneurie. En témoin de quoy nous avons signé ces présentes, à icelles fait apposer le sceau de nos armes et contresigner par l'un de nos secrétaires à Québec le 15è Avril 1697.

(signé) Frontenac

Et plus par Monseigneur “Hauteville”

(signé) Bégon

DONS à la SOCIÉTÉ HISTORIQUE de Kamouraska par l'abbé Elisée Simard ptre curé de St-Damase de L'Islet

- Manuel des Sociétés de Tempérance, par Rév. C. Chiniquy 1849
- Souvenirs inédits sur l'abbé C.F. Painchaud par Horace Têtu (édition intime) 1894
- Quelques notices biographiques:
 - Messire Alexis Mailloux, V.G. 1877
 - C.F. Painchaud par Charles Bacon 1865
 - C. Gauvreau, V.G. 1865
 - Thomas B. Pelletier 1865

Année historique pour Kamouraska

Des fêtes, le 14 août prochain

Kamouraska célébrera en 1949 plusieurs anniversaires marquants: le 275e de l'attribution de la seigneurie par Fontenac à Olivier Morel, déjà seigneur de la Durantaye; le 255e de la concession du lot sur lequel est situé le Berceau de Kamouraska; le 240e de l'installation du premier curé, Messire Philippe Hageot-Morin, et de la construction de la première église; le 190e de la construction du deuxième presbytère dont on voit encore les ruines; enfin le 100e anniversaire du presbytère actuel. Avec ces anniversaires coïncidera l'achèvement des travaux promis pour la restauration du Berceau de Kamouraska.

Ces évènements seront marqués, le dimanche 14 août prochain, par des fêtes civiles et religieuses et par le dévoilement de deux plaques commémoratives, don de la Commission des Monuments historiques. Dès maintenant nous pouvons compter sur l'actif concours de la Société historique de Kamouraska (comté), fondée l'an dernier, pour préparer et célébrer dignement ce grand jour de la reconnaissance aux aïeux.

Le Berceau de Kamouraska

Ce nom a été choisi pour désigner l'endroit qui, jusqu'à 1791, fut le centre civil et religieux de cette historique paroisse et de toute la côte sud du fleuve à l'est de la Rivière-Ouelle. Il est situé à un mille et quart à l'est du village actuel de Kamouraska sur la route nationale No 2 qui, pavée en asphalte l'été dernier est devenue un boulevard de plus en plus recherché.

Là il y eut successivement deux églises (construites en 1709 et 1727) et deux presbytères (1715 et 1759); là encore maintenant reposent les restes glorieux du premier curé et de deux missionnaires, ainsi que ceux des 1300 pionniers dont les descendants, aujourd'hui vivants, dépassent le nombre de 80,000.

Depuis quelques années, on le sait, les journaux nous ont entretenu de ce Berceau de Kamouraska. De plus, pour intéresser davantage à sa restauration, la population locale, les amis et les descendants éloignés des pionniers, l'abbé Alexandre Paradis, P.M.E., a, en mai 1948, publié à 3,000 exemplaires, sous le titre de KAMOURASKA (1674-1948), l'histoire complète de cette attachante paroisse et des 17 autres qui en ont été détachées dans le seul diocèse de Québec. Cette publication a connu un plein succès, puisqu'à date il ne reste que quelques centaines de ces volumes et que près de 250 personnes, en plus d'avoir acheté l'ouvrage, ont souscrit largement pour la restauration du Berceau de Kamouraska.

L'état des travaux

Mais les travaux promis ont-ils été exécutés? Certainement, on a fait même beaucoup plus que promis. Cela, grâce au dévouement silencieux mais tenace de M. l'abbé Onésime Lamonde, décédé en 1946, et du curé actuel, M. l'abbé Albert Fortier.

On a d'abord récupéré, à des conditions avantageuses, presque tous les anciens terrains de fabrique sur ce site, en particulier ceux de la deuxième église et du deuxième presbytère dont on devine encore les fondations. Ces terrains ont été rehaussés de trois pieds de terre dans toute leur étendue. Une croix et une porte d'arche modestes mais élégantes, ont été élevées.

Au printemps ces travaux seront repris et poussés activement. Une solide clôture en cède entourera toute la propriété. De même l'on finira d'installer un drain de 52 pouces, qui sur une longueur de 120 pieds comblera le fossé qui sépare la route nationale du vieux cimetière, ce qui donnera un vaste terrain de stationnement. Tout l'enclos sera semé de gazon et planté d'arbustes d'ornementation. Les plaques historiques et deux panneaux artistiques permettront aux voyageurs de localiser facilement le Berceau de Kamouraska.

Et la chapelle-souvenir?

L'argent recueilli par la vente de volume KAMOURASKA et les souscriptions ont donc produit beaucoup plus que promis grâce à des dévouements cachés et à des concours tout à fait providentiels.

Mais fera-t-on davantage en cette année historique et commencera-t-on à ériger sur le site du Berceau de Kamouraska une chapelle-souvenir, le rêve de ceux qui ont au coeur le culte du passé et la gratitude envers les ancêtres? Que cette chapelle soit en bois ou en pierre, il faudra pour commencer plus que les quelques cents dollars qui resteront en caisse lorsque, à l'été, les travaux seront terminés. La réponse reste donc dans la compréhension et la générosité des amis du projet et des 80,000 descendants des pionniers de Kamouraska, de ceux à qui nous devons vie, foi et liberté. Le montant requis viendra-t-il sous forme de multiples souscriptions modeste ou de forts dons de personnes fortunées qui voudront en faire leur oeuvre? Qui sait? Les deux solutions sont possibles et il y a place pour tous.

IMPORTANT—Les souscriptions pour la chapelle seront envoyées à Monsieur le Curé Kamouraska, P.Q. Canada.

II—Le volume KAMOURASKA (1674-1948) est en vente, au prix de \$1.90 au comptoir et de \$2.00 par la poste, aux adresses suivantes:

- Monsieur le Curé, Kamouraska P.Q. Canada;
- Mons. l'abbé Alexandre Paradis, 2186, Chemin Sainte-Foy, Québec, P.Q. Canada
- les principales librairies de Québec, Montréal, Rivière-du-Loup, Rimouski, etc.

Centenaire d'Youville

Le comité exécutif des anciens élèves des institutions de Nazareth, d'Youville et de Giffard, qui prépare actuellement de belles manifestations à l'occasion du centenaire des Soeurs de la Charité à Québec, a tenu une importante réunion ces jours derniers.

On sait que tous les anciens orphelins de ces trois institutions sont invités à participer à une fête spéciale qui aura lieu, le 3 juillet, à l'Orphelinat d'Youville, à Giffard. Le comité a appris avec plaisir que près d'un millier d'anciens et d'anciennes ont déjà donné leur adhésion à cette fête dont le programme est déjà ordonné.

Ce programme dont les détails seront communiqués plus tard à tous les anciens dont le comité connaît l'adresse, comprend la visite (le samedi 2 juillet) des maisons où les anciens et anciennes ont passé plusieurs années de leur enfance; une messe solennelle, un dîner en commun, une réunion générale dans l'après-midi.

Plusieurs comités ont été formés avec mission de préparer l'exécution de ce programme. Ces comités sont respectivement présidés par MM. l'abbé Adrien Caron (Offices religieux) Roger Walsh (Réception) Roch Traversy (Transport) Omer Caron (Finances) Madame H. Thivierge (Banquet).

Sous la présidence de M. Irénée Masson, journaliste, le comité exécutif reçoit dans l'exécution de son travail la collaboration de deux comités spéciaux, celui des anciens, présidé par M. Raymond Couture, directeur de l'Institut Raymond et celui des anciennes, présidé par madame J. Coulombe.

Ces divers comités lancent un nouvel appel à tous les anciens et anciennes qui n'auraient pas encore envoyé leur nom et adresse. Ils demandent à tous, même à ceux qui ne seraient pas capables d'assister aux fêtes du centenaire, de donner leur nom et adresse le plus tôt possible. Il s'agit tout simplement d'écrire au Secrétariat des Anciens, Orphelinat d'Youville, Giffard, Québec.

Le Rév. P. Ubald Villeneuve à la Pocatière.

Ste-Anne-de-la-Pocatière, (DNC)—

Le Rev. P. Ubald Villeneuve, O.M.I. aumônier général et M. Jos. Vézina président général, des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc assisteront, dimanche prochain, à la grande journée antialcoolique et aux séances d'étude qui seront tenues à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les membres des bureaux de direction des cercles du comté de l'Islet et de Kamouraska prendront part aux séances d'étude de l'avant-midi et de l'après-midi qui auront lieu à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

À l'Église, le Rev. P. Villeneuve prononcera le sermon à toutes les messes. La messe paroissiale sera célébrée par l'abbé Roland Michaud, aumônier local, à 9.30 heures.

À l'École Supérieure d'Agriculture, à 9.30 aura lieu l'inscription des délégués des comtés de Kamouraska et de l'Islet et à 10.00 heures commencera la première séance d'étude. Ces réunions pour les chefs seront d'une importance primordiale. Tous et chacun doivent y assister. M. Jos. Vézina sera au programme dans l'avant-midi et dans l'après-midi.

À 1.00 le Rev. P. Ubald Villeneuve tiendra une réunion au collège de Ste-Anne pour les membres du Cercle Lacordaire et à 2.00 heures débutera la seconde séance d'étude pour les délégués. M. Joseph Vézina et le Rev. P. Ubald Villeneuve seront au programme ainsi que quelques orateurs du Centre Canadien des Cercles Lacordaire.

À 7.00 heures, il y aura heure sainte prêchée par le Rev. P. Villeneuve. À 8.00 heure à l'École Supérieure d'Agriculture le public sera cordialement invité à assister à une magnifique soirée de gala. Les Lacordaire et Jeanne d'Arc de Ste-Anne-de-la-Pocatière n'ont rien épargné pour préparer un programme musical de choix. Le Rev. P. Ubald Villeneuve et M. Jos. Vézina seront au programme. C'est à cette soirée que le Rev. P. Ubald Villeneuve déroulera sur l'écran le film qu'il a monté lors de son voyage en Suisse. L'entrée est libre, mais les enfants ne seront pas admis.

Nouvelles de "chez nous.."

M. Gilles Lefebvre, violoniste, Mlle Jacqueline Richard, pian.

Mercredi soir, le 17 mars, M. Gilles Lefebvre, violoniste, donnait, avec le concours de Mlle Jacqueline Richard, un grand concert dans la salle du Collège.

Le programme débuta par "Prélude et Allegro" de Michele Miscitti; une oeuvre que nous ne connaissons pas, et que, retenu par une conférence à donner aux micros de C H G B, nous n'avons pas pu entendre.

Lorsque nous pûmes prendre place dans la salle, le violoniste jouait "Romance en fa" de Beethoven, une des plus nobles mélodies de toute la musique d'ici-bas. Cette pièce, écrite par un compositeur qui était avant tout pianiste, comporte des difficultés de détail qu'arrivent à surmonter bien peu de violonistes. Or, M. Lefebvre, pas encore "réchauffé" (si on me permet cette expression), ne put donner à ce chef-d'oeuvre tout de finesse, de nuances en même temps que de grandeur, le même fini qu'il aurait réussi plus tard, vers la fin de son concert, alors qu'il était en pleine possession de ses moyens, qui sont considérables, nul doute là-dessus!

Le violoniste se trouva plus à l'aise dans la "sonate" de Guillaume Lekeu, oeuvre d'envergure à tout point de vue, mais surtout lorsqu'on considère qu'elle est l'oeuvre d'un homme qui est mort à l'âge de 24 ans. Noblesse d'inspiration, mélodies d'un grand souffle, harmonies solides et thèmes bien agencés, tout fait de cette oeuvre de jeunesse une sorte de monument dont l'audition rappelle certaines oeuvres de Schubert où l'inspiration abonde, mais où le métier n'est pas encore parfait. Dans cette sonate, Lekeu, élève de d'Indy et de César Franck, dont il a adopté la "forme cyclique", ne se montra pas imitateur de ses maîtres, si toutefois il en révèle l'école, et quelle école!

M. Lefebvre joue cette oeuvre avec largeur, maturité de style. Dans quelques passages, — probablement à cause des tonalités assez compliquées que le soliste avait à débrouiller sur son instrument — on aurait préféré une justesse plus assurée. "C'est chercher des poux même dans la crinière d'un lion" diront des admirateurs de l'art. Peut-être! Mais si nous le trouvons digne de ne lui rien passer, n'est-ce pas encore rendre un plus sincère hommage à son talent et à sa maîtrise?

Nous voulons signaler, d'autre part, la façon remarquable avec laquelle Mlle Richard a su, au piano, dialoguer avec le violon, s'effacer, chanter avec lui, ou encore, prendre carrément son tour, lorsque le piano avait à parler. L'oeuvre de Lekeu n'est pas affaire de commençant, ni pour le violon, ni pour le piano. Les difficultés qui s'y trouvent proviennent de ce que l'auteur avait à dire, et non du désir d'épater l'auditeur. L'auditoire a été visiblement ému par cette musique, noble, personnelle, et dépouillée de toute concession à la moindre popularité. C'est à l'honneur des deux interprètes.

Pendant l'intermission, Mlle Richard, répondant au désir unanime, vint interpréter, en solo, "Impromptu en la bémol" de Schubert, celui que tant d'étudiants en musique trouvent plaisir à jouer, même en la massacrant. Au début, pas entièrement familiarisée avec la touche de l'instrument, Mlle Richard ne put donner tout le fini dont elle était capable aux rapides arpèges qui sont un des charmes de la pièce. Son traitement des thèmes secondaires fut admirable de discrétion et de fini: dans la finale toute trace d'effort avait disparu, et la pianiste fut étourdissante de légèreté et de dégagé.

Un rappel irrésistiblement exprimé par l'auditoire nous valut, cette fois, "Valse en Ré bémol mineur" de Chopin, où la pianiste excella, tout simplement.

Puis, elle se remit au travail, avec M. Lefebvre, qui revenait pour le second groupe de pièces inscrites à son programme.

Ce fut d'abord la "Romance" du Concerto en ré mineur, de Wieniawski. La pièce, écrite pour orchestre et violon, ne prend pleinement son sens qu'exécutée de cette façon. Le, ou la, pianiste qui doit remplacer tous les timbres de l'orchestre sur un instrument aussi peu varié que le piano, s'attelle à une tâche impossible. Mlle Richard s'en tira avec tous les honneurs de la gageure. M. Lefebvre également; mais il manquait quelque chose, et pour les raisons données. On eut dit que

pour remplir certains vides, on a pressé un peu fort le mouvement, principalement dans la grande phrase qui se termine avec le violon jouant en octaves, puis en sixtes.

M. Lefebvre nous présenta ensuite un charmant "poème bucolique" du compositeur canadien, Emilien Allard. En écoutant ce morceau, je fis la remarque à ma femme "qu'avec de bonnes écoles et de bons professeurs des "Canayens", ça peut apprendre n'importe quoi". . . . En effet, le compositeur, Emilien Allard, a de l'étoffe; et son oeuvre sera appréciée dans toute salle de concert, n'importe où, par le sérieux de ses thèmes, de ses harmonies, et par la façon, jamais banale, avec laquelle il s'exprime. Connait-il le violon? Je ne sais; mais il est possible qu'il en soit ainsi, car son "poème" était très violonistique. M. Lefebvre s'y montra excellent interprète, brillant et captivant!

Un rappel fut exigé. . . Il donna "Fantaisie Brésilienne" d'André Mathieu; quelque chose de bref, de fortement rythmé, sonnait bien pour les deux instruments. M. Lefebvre doit être loué de se faire le héraut de la musique canadienne.

Le dernier groupe comprenait "Jota" de De Falla, "Les murmures de la mer" de Tedesco-Heifetz, et six danses roumaines de Bela Bartok.

M. Lefebvre joua la première avec une belle fougue. . . espagnole. J'ai bien aimé "Les murmures de la mer", où l'artiste sut atteindre un excellent fini d'expression, alors que le violon — un Amati qu'un luthier français lui aurait prêté pour sa tournée dit-on — trace en sourdine de légères arabesques sur un fond de tableau musical que le piano brosse en délicat arpèges. . . .

"Les Danses roumaines" de Bartok faisaient quelque peu peur à ceux qui connaissent les dernières manières du maître hongrois récemment disparu. Mais non; c'est de la musique moderne, entendu; mais pas trop dissonante; juste un peu! Il y a bien quelques tierces augmentées, à la roumaine, ou à la hongroise, mais c'est surtout charmant. M. Lefebvre y fut tour à tour véhément, lyrique, délicat, aérien, très rythmé et puissant.

En rappel: "L'Ave Maria" de Bach-Gounod. Mlle Richard y détailla le prélude de Bach d'une manière admirable. Pourquoi le violoniste eut-il cette défaillance de mémoire qui lui fit oublier à quelques reprises des fractions de mesure, mais seulement à la première reprise de l'air célèbre? . . .

Suivit un "exercice pour violon seul" de Fiorillo, où l'artiste put démontrer, discrètement, qu'il savait son métier. Puis, "La Gavotte" de Gossec", peut-être donnée un peu négligemment. Une "danse espagnole" de Joachim Nin, où tout fut très bien. Enfin, le célèbre "air" de Bach, mieux connu comme "air pour la corde de sol" depuis que Wilhelmhy l'a ainsi transcrit de la "suite de ré majeur" du maître de Leipzig.

Le concert se termina sur cette beauté.

Gilles Lefebvre deviendra, à notre sens, un excellent violoniste: un de ces violonistes de concert capable de lutter avec les virtuoses qui ont épuisé, dès l'âge de dix ou douze ans les secrets de la technique? Cela, c'est moins certain. Mais notre compatriote possède, quand même des moyens techniques et musicaux considérables, et nous croyons qu'il pourra compenser par de la profondeur dans son art ce que son âge relativement avancé pourra lui enlever de "poudre-aux-yeux" l'atout principal de tous les jeunes prodiges.

Nous avons souligné, au cours de ces remarques, ce que l'on pourrait considérer comme des vécités. Venant d'un critique amateur, ces remarques peuvent paraître pédantes; nous en convenons. Mais à New-York, ou à Paris, les critiques professionnels y auraient mis encore moins de manières, car il est de règle de n'y rien pardonner! Peut-être, aussi, que M. Lefebvre, se considérant un peu comme en vacances — on dit qu'il aurait passé plus de trois jours au collège, comme l'hôte de la maison — se serait un peu senti trop en famille et se serait quelque peu négligé! Ce serait tant mieux! Mais celui qui ne l'entend qu'en concert doit prendre les choses comme elles sont; et son devoir, c'est de les dire telles qu'elles sont, à défaut de savoir s'il y a des circonstances atténuantes. . .

L'impression générale que nous a fait M. Gilles Lefebvre est qu'il est doué d'un très grand talent pour le violon, et qu'il sert très bien les auteurs qu'il interprète. Il faut le louer d'avoir composé pour un auditoire rural un programme ne comportant rien des rengaines faciles, destinées à épater, et dont les prodiges se servent sans vergogne. Belle honnêteté artistique, dont il faut le remercier.

Mlle Richard, dont nous entendions le nom pour la première fois, a été une vraie révélation: technique remarquable, musicalité sûre, grande maîtrise des nuances sur son clavier, sur lequel elle détaille les plus fines arabesques comme les records les plus puissants. Mlle Richard, toute jeune, dit-on, s'est montrée, comme son camarade, extrêmement douée. Elle n'aurait eu qu'une semaine pour préparer ce lourd programme, nous a-t-on appris. S'il en est ainsi nous n'avons qu'à la féliciter sans réserve; car ça tient du tour de force!

M. Lefebvre a su d'ailleurs le reconnaître fort généreusement, en invitant sa camarade à participer aux ovations qu'il recevait d'un auditoire visiblement conquis par son violon.

Une anecdote, pour finir. Cet automne, passant à Ste-Anne, Mgr Labrie, évêque de la Côte-Nord, et quelques autres voyageurs, furent attirés par la tentation de goûter aux belles pommes du verger de M. Jos-M. Lafrance, un peu en dehors du village; on alla donc frapper à la porte de la maison, où Mme Lafrance avec beaucoup d'amabilité leur permit d'aller se reposer dans le verger, pendant un bon moment.

Avant le départ, Mgr Labrie proposa que M. Gilles Lefebvre se fasse l'interprète des sentiments de la voiturée, en l'honneur de leur hôtesse, en jouant ses plus beaux airs sur son Amati; ce que fit l'artiste. . . . en exécutant la pièce qui lui avait valu sa bourse d'études en Europe. . . .

C'est à donner la tentation à chacun de planter des pommiers. . . . dans Ste-Anne! . . .

L. G. F.

Chronique sportive

Samedi soir, l'équipe des Etudiants de l'Ecole se rendait à St-Pascal jouer ce qui devait être sa dernière partie et y subir. . . . sa dernière défaite.

La partie fut disputée à vive allure malgré une surface glacée des plus mauvaises et des plus dangereuses.

Les étudiants privés de leur deux joueurs de centre réguliers et n'ayant pas joué depuis trois semaines durent se résigner à leur sort et être défaits au compte de 7-3.

Le gardien de but Gilbert fut sans contredit l'étoile de la joute. Il dut arrêter maints durs lancers et frustrer ainsi le club adverse de plusieurs buts certains.

Laverdière et Lavigne bien qu'affaiblis par des blessures furent de vraies inspirations pour leur club. Ils ont tout bouleversé ce qui se présentait dans leur champ d'action et cela en plus d'enregistrer chacun un but de toute beauté.

Hayes et Leblanc furent surveillés très étroitement et manquèrent de belles chances de compter après s'être présentés quelques fois seuls devant le gardien de but adverse. C. Lavoie, M. Mercier, A. Chamberland et R. Anctil firent du beau travail et donnèrent beaucoup de trouble à l'arrière-garde ennemie.

Pour les gagnants, la première ligne composée de Dancause, Chouinard, Pelletier fit tout le jeu.

SOMMAIRE

1ère période:

- 1—St-Pascal Pelletier (Dancause)
 - 2—St-Pascal Chouinard (Pelletier)
- Punitions: Lavoie, Laverdière (2), Chouinard, Hud.

2ème période:

- 3—Ecole Laverdière (Lavoie C.)
 - 4—St-Pascal Martineau
- Punitions: Dancause, Lavigne, Chouinard

3ème période:

- 5—St-Pascal Dancause
- 6—St-Pascal Dancause (Pelletier)
- 7—Ecole Lavoie C. (Mercier)
- 8—Ecole Lavigne (Anctil)
- 9—St-Pascal Chouinard (Dancause)
- 10—St-Pascal Dancause.

Punitions: Lavigne, Chouinard.

F. T.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

—Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 1 an \$2.00
6 mois \$1.25
Le numéro \$0.05

Directeur: L.-G. Fortin.